

REGLEMENT PARTICULIER

FUN RACING CARS

Au circuit DIJON PRENOIS

Les 11/12/13 avril 2025



L'Association Sportive Automobile Club de Bourgogne organise la FUN RACING CARS
 Au Circuit DIJON PRENOIS
 Date de l'épreuve les 11/12/13 avril 2025 nombre de jours 3J
 Niveau de l'épreuve : Régionale PEA.....
 Permis d'organisation n° délivré le

ARTICLE 1P. ORGANISATIONS

1.1P. OFFICIELS

Collège des Commissaires Sportifs :

Président :

Mr Denis DUROC licence n° 147050/0402.....

Membres :

FUN CUP France, et FUN CUP Belgique :

Mr Alexandre MAGIS..... licence RACB INT 3206

Mr Pascal NOMBLLOT licence 182228/0402

Secrétariat :

FUN CUP France

Mme Domitie MYTER licence n° 307437/0914

FUN CUP Belgique :

Mme Aline GILSON licence RACB INT 4277

Mme Vanessa BOUCHAT licence RACB INT 3117

Directeur de l'épreuve :

Mr Laurent VOOGT licence RACB INT 1426.....

Directeurs de Courses adjoints :

Mr Arnaud BOUVERET licence n° 41874/0402.....

Mr Bernard DELVENNE..... licence RACB INT 2398

Directeur de Course stagiaire :

Mme Caroline OLIVIER licence n° 253568/0417

Commissaires Techniques :

FUN CUP France :

Mr Jacques THOUANEL licence n° 16564/1201.....

Mr Stephen VIALLET licence n°239603/0809.....

FUN CUP Belgique :

Mr :TBC

Relation concurrents :

Mr Jean Marc PLARD licence RACB INT 2756

Médecin Chef :

Mr Benoit SAHUC le 11 avril 2025..... licence n° 296563/0402

Mr Philippe ADELIVING les 12/13 avril 2025.. licence n° 156917/0402

Commissaire délégué à la sécurité :

Mr Denis JUNG licence n° 3901/0402.....

Pilote VIR :

Mr Philippe RUBEAUX licence n°17980/0412.....

Pilote Leading car :

Mr Bruno MOTTEZ licence n°176560/0402.....

Pilote Safety car :

Mr Hervé AUBRY licence n° 53236/0402

Chronométrage :

Responsable : Mr Michel GOBLET licence RACB INT 2375

Nota : il ne pourra être porté sur le règlement particulier que des noms d'officiels titulaires de leurs licences pour l'année en cours et ayant confirmé par écrit leur participation.

1.2P. HORAIRES (PAR CATEGORIE) EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 6.1.2. DU REGLEMENT STANDARD

Horaires détaillés en annexe.

Après l'obtention permis d'organiser de la FFSA, aucun changement d'horaires (essais qualificatifs et courses) ne pourra avoir lieu, sans l'accord de la FFSA.

1.3P. VERIFICATIONS (PAR CATEGORIE)

- *Vérifications administratives*

jeudi 10 avril 2025 de 17h00 à 20h00

- *Vérifications administratives et techniques*

vendredi 11 avril 2025 de 8h00à 19h00

- Briefing FUN CUP Belgique : vendredi 11 avril 2025 à 8h15
- Briefing FUN CUP France : vendredi 11 avril 2025 à 10h15

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme aux dispositions des articles R331-30 et A331-32 du code du sport.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS (PAR CATEGORIE)

Voir réglementation FUN RACING CARS 2025 Le meeting est ouvert aux catégories suivantes :

- FUN CUP France : essais 73, course : 61
- FUN CUP Belgique : essais : 73, course : 61

ARTICLE 5P. PUBLICITE

Publicité obligatoire (par catégorie) : voir réglementation FUN RACING CARS 2025

Publicité facultative (par catégorie) : voir réglementation FUN RACING CARS 2025

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Le circuit de DIJON PRENOIS homologué jusqu'au 20 mars 2029, numéro 004, grade 2, longueur 3800m

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre.

Longueur du circuit : 3800 m

Pole : Départ lancé à droite

Départ arrêté à gauche

Panneau officiel d'affichage : à côté de l'accueil pilotes

Salle de briefing : au-dessus du paddock sur la courside

Parc fermé : à déterminer

ARTICLE 10P. PRIX

voir réglementation FUN RACING CARS 2025

ARTICLE 11P. REGLES TECHNIQUES ET DE SECURITE

11.1P. COMMISSAIRES PREVUS PAR L'ORGANISATEUR

Nombre de poste de commissaires de piste : 16 postes

Nombre de commissaires de piste : 32

Le nombre de commissaires de stand n'est pas inclus dans cet effectif

Nombre d'extincteurs par poste, type et capacité : 2 extincteurs de 9kg et 1 extincteur de 6kgs à chaque poste.

11.2P. MEDICALISATION

Conforme à l'article 2.2.1 de la réglementation médicale, et à l'article IIA7 des RTS.

Le circuit est équipé d'un centre médical permanent.

Le circuit est équipé d'une structure de soins intensifs.

Nombre d'ambulance pour les concurrents : 1 ambulance le 11 avril 2025 ; 2 ambulances les 12 et 13 avril 2025

Présence d'une équipe médicale disposant de tout matériel nécessaire à la réanimation, et d'un médecin réanimateur.

Médecins :

Mr Benoit SAHUC le 11 avril 2025

Mr Philippe ADELIVING les 12/13 avril 2025

Une équipe d'extraction est prévue dans le respect du cahier des charges

ANNEXE(S) COMPLEMENTAIRE(S)

Convention entre l'organisateur administratif et l'organisateur technique.

Horaires détaillés de l'épreuve.

Plan du circuit avec les emplacements des camions, carburant et pneumatiques.